

A.F.E.F.
Société Civile Immobilière
au capital de 3 048,98 euros
Siège social : 4, place Charles DUFRINE
69003 LYON
424 194 801 RCS LYON

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE LA GÉRANCE DU 9 OCTOBRE 2025

Les soussignées :

. Madame Flore FOYATIER,
demeurant 54, rue de la Balme, (69003) LYON,

. Madame Evelyne GAY-BELLILE,
demeurant 6, rue Pravaz, (69003) LYON,

Toutes deux gérantes de la Société A.F.E.F., Société Civile Immobilière au capital de 3 048,98 euros, divisé en deux cents (200) parts sociales,

Après avoir rappelé que selon l'article CINQ - SIEGE SOCIAL des statuts, le siège social peut être transféré en tout endroit du département du Rhône et des départements limitrophes, par simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales.

Décident :

- de transférer le siège social du 4, Place Charles DUFRINE, (69003) LYON au 6, rue Pravaz, (69003) LYON à compter de ce jour et ce sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine décision d'un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales,

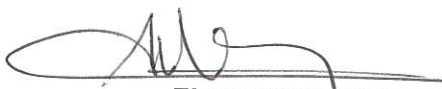
- et de modifier, sous la même réserve, l'article CINQ - SIEGE SOCIAL des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

"ARTICLE CINQ - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est fixé à LYON (69003), 6, rue Pravaz. Il pourra être transféré en tout autre endroit du département du Rhône et des départements limitrophes, par simple décision de la gérance et partout ailleurs par décision des associés.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, les gérantes ont dressé le présent procès-verbal qu'elles ont signé après lecture.


Flore FOYATIER


Evelyne GAY-BELLILE